

RÉSUMÉ FINAL DE L'ÉVALUATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE :

Institut supérieur pour l'étude des
religions et de la laïcité (ISERL)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

ENS de Lyon

Université Lumière - Lyon 2

Université Jean Moulin Lyon 3

Université Jean Monnet Saint-Étienne -
UJM

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2019-2020
VAGUE A



Pour le Hcéres¹ :

Nelly Dupin, Présidente par
intérim

Au nom du comité d'experts² :

Michel Hastings, Président du comité
d'experts

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Nom de la fédération :	Institut supérieur pour l'étude des religions et de la laïcité
Acronyme de la fédération :	ISERL
ID RNSR :	201119545B
Type de demande :	Renouvellement à l'identique
Nom du directeur (2019-2020) :	M. Philippe MARTIN
Nom du porteur de projet (2021-2025) :	M. Philippe MARTIN

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Michel HASTINGS, IEP de Lille
Experts :	M ^{me} Anne FORNEROD, CNRS, Strasbourg M ^{me} Blandine PONT, Aix-Marseille Université

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Hubert PERES

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Mme Anne-Laure GRAS, Université Lyon 2
M. Stéphane RIOU, Université Jean Monnet Saint-Étienne
M. Jim WALKER, Université Lyon 2
M. Peter WIRTZ, Université Lyon 3

INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DES CHERCHEURS

L'ISERL (Institut Supérieur d'Études des Religions et de la Laïcité) a été créé en 2009 et est entré en fonctionnement en 2011.

Il s'agit d'une structure fédérative s'appuyant aujourd'hui sur quatre tutelles : l'ENS Lyon, l'Université Lyon 2, l'Université Lyon 3 et l'Université Jean Monnet (Saint-Etienne).

La structure fédère treize unités de recherche (en histoire, anthropologie, philosophie, littérature, philosophie, science politique, etc.) en vue de remplir trois missions : formation, recherche, et valorisation, dans le domaine des sciences des religions et de la laïcité.

L'ISERL est logé au sein de la MILC (Maison Internationale des Langues et des Cultures) de l'Université Lyon 3, 35 Rue Raulin à Lyon. Il dispose dans ces locaux d'un bureau (15m²) et d'une salle de réunion (20 m²).

DIRECTION DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

La direction de l'ISERL est assurée par M. Philippe Martin (Université Lyon 2), directeur, et M.Thierry Gontier (Lyon 3, Université Lyon 3), directeur adjoint.

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains

DOMAINE D'ACTIVITÉ

L'ISERL remplit trois missions : formation, recherche et valorisation dans le domaine des sciences des religions et de la laïcité.

Il associe, dans la réalisation de ces missions, un grand nombre de disciplines scientifiques (notamment anthropologie, droit, histoire, histoire de l'art, lettres, philosophie, science politique, sciences de l'éducation).

EFFECTIFS PROPRES DE LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

Un personnel d'appui à la recherche (catégorie B), à temps plein, est mis à la disposition de l'ISERL par l'Université Lyon 2.

AVIS GLOBAL SUR LA STRUCTURE FÉDÉRATIVE

L'Institut Supérieur d'Étude des Religions et de la Laïcité (ISERL) remplit les trois missions qu'il s'est assigné - recherche, enseignement, valorisation - avec beaucoup de ténacité et des résultats significatifs, malgré des moyens en personnel de soutien nettement insuffisants et des difficultés logistiques liées à la dispersion des ressources matérielles (locaux, services). Depuis la précédente évaluation, la structure a monté en puissance en multipliant ses partenariats internationaux, en diversifiant son offre de produits scientifiques, en augmentant ses interventions en direction de publics non universitaires, en consolidant son master SRS (Sciences des religions et sociétés) avec l'ouverture à des auditeurs non étudiants dès sa deuxième année d'existence.

Aujourd'hui adossée à quatre tutelles, accompagnant les activités de treize laboratoires dont neuf UMR intégré dans un axe du LabEx COMOD (Constitution de la Modernité. Raison, politique, religion), l'ISERL a renforcé son positionnement dans l'écosystème local et sa visibilité auprès des spécialistes nationaux et internationaux, notamment francophones. Ses réalisations sont nombreuses, mêlant journées d'études et conférences, cycles de formations et festival cinématographique (« Les bobines du sacré »), et diversifiés au niveau des publications (supports pédagogiques, documentaires, actes de colloque, ouvrages individuels et collectifs, dictionnaire et anthologie). Les fortes demandes sociales actuelles sur son domaine de spécialisation font de l'ISERL un acteur déterminant de son environnement culturel et sociétal. Ses projets - montage d'un master en e-learning, création d'un DIU (Diplôme inter universitaire) « Faits de croyance, conduites à risques et jeunesse » - l'inscrivent dans une dynamique de développement et d'ouverture sur des publics nouveaux.

Ce foisonnement d'activités, la reconnaissance scientifique et sociale qui en découle, sont rendus possibles par l'énergie de la direction et le dévouement du seul personnel administratif, une gestionnaire mise à la disposition de l'ISERL par l'Université de Lyon 2.

La structure n'en apparaît pas moins fragile et la question de sa pérennité en l'état se pose. Trois défis majeurs se présentent à elle. Celui, d'abord, des ressources, humaines et matérielles qui permettront à la structure d'envisager un développement consolidé de ses missions, notamment à travers une implication plus homogène des différentes unités de recherche aux diverses opérations scientifiques, et une meilleure reconnaissance de l'engagement des responsables par les établissements de rattachement (décharges horaires par exemples).

Celui, ensuite, de la gouvernance qui envisagera sereinement la question d'un équilibre à trouver entre le dynamisme d'une direction fortement personnalisée et la nécessité d'inscrire davantage le développement de la structure dans un effort d'institutionnalisation de son fonctionnement et une meilleure utilisation des services communs.

Celui, enfin, d'une meilleure mise en évidence (et peut-être en connaissance) des opportunités offertes par la synergie fédérative impulsée par l'ISERL, et la plus-value de ses offres de mutualisation auprès des équipes dont l'implication demeure encore trop inégale.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

